

COMMUNE DE DREUIL LES AMIENS

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

En raison de la crise sanitaire, seul les séminaires et les réunions sont autorisés en respectant les règles sanitaires et de distanciations sociales liées au décret n°2020-1624 du 19 décembre 2020

D'une part, la commune de DREUIL-lès-AMIENS, représentée par Mme le Maire, Maria TREFCON,
Et d'autre part,

M. ou Mme
Adresse :
Code postal – Ville :
Téléphone :

Agissant en tant que représentant de l'association
Adresse :
Code postal – Ville :
Téléphone :

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA LOCATION ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Type de manifestation :
Nombre de participants limité à 30 personnes maximum :

ARTICLE 2 - DATE DE LA LOCATION

Indiquez la date ici :

ARTICLE 3 - TARIFS DES LOCATIONS- CAUTION

(Délibération du 20/11/2017, complété en Conseil Municipal du 30/01/2018)

| Types de manifestations | Dreuillois | Amiens Métropole | Extérieurs |
|---|--|--|--------------------------------|
| Associations | La 1 ^{ère} location 0 € <input type="checkbox"/> Puis 230 € <input type="checkbox"/> | La 1 ^{ère} location 230 € <input type="checkbox"/> Puis 300 € <input type="checkbox"/> | 300 € <input type="checkbox"/> |
| Location à la journée du mardi au jeudi | 150 € <input type="checkbox"/> | 170 € <input type="checkbox"/> | 170 € <input type="checkbox"/> |
| Caution | 540 € | | |
| Caution Ménage | 150 € | | |

Le règlement s'effectuera par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre du Trésor public ou en espèce, le jour de la remise des clés.

Fait à DREUIL-lès-AMIENS, le

Pour la commune de DREUIL-lès-AMIENS,
Mme le Maire

Le Preneur
(faire précéder la signature
de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »)

Maria TREFCON